

Le 29 septembre 2017

**Objet : Examen modifié des installations scolaires
ÉEC Notre-Dame-de-la-Jeunesse et ÉEC Saint-Antoine, Niagara Falls**

Chers parents, tutrices et tuteurs,

En novembre dernier, je vous écrivais pour vous informer que des invitations seraient lancées sous peu aux organismes communautaires pour explorer leur intérêt à louer des espaces au sein des écoles de la région.

Comme vous le savez, la communauté catholique de langue française de la région de Niagara Falls est desservie par deux écoles du Conseil scolaire catholique MonAvenir. Dans le secteur nord de la ville, nous retrouvons l'École élémentaire catholique Saint-Antoine et dans la section sud, l'École élémentaire catholique Notre-Dame-de-la-Jeunesse. Ensemble, ces deux écoles desservent aujourd'hui une communauté scolaire de 240 élèves.

Tel que le requiert le ministère de l'Éducation de l'Ontario (MÉO), les conseils scolaires doivent entreprendre des démarches lorsqu'il y a des espaces sous-utilisés dans les écoles. C'est donc la raison pour laquelle le Csc MonAvenir a cherché à partager ses locaux avec des organismes communautaires de la région.

Malheureusement, il n'y a eu aucun intérêt manifesté par les organismes communautaires pour louer les espaces présentement libres au sein des deux écoles. C'est ainsi qu'en conformité avec les attentes ministérielles, le Conseil scolaire catholique MonAvenir a adopté, lors de sa réunion régulière du 27 septembre 2017, une motion pour entamer un processus d'examen modifié des installations destinées aux élèves pour la ville de Niagara Falls.

Cet examen a pour but de déterminer l'avenir des deux écoles à Niagara Falls en suivant le processus établi par la Directive administrative sur l'examen des installations destinées aux élèves, ADM 10.1 Examen des installations scolaires :

- <https://www.cscmonavenir.ca/publications/politiques/ADM.10.1.pdf>

et en conformité à :

- la Ligne directrice relative à l'examen portant sur les installations destinées aux élèves du ministère de l'Éducation <http://edu.gov.on.ca/fre/funding/1516/2015B9appenAFR.pdf>

Les conseillers scolaires ont reçu un rapport détaillé qui présentait le profil des deux installations : l'École élémentaire catholique Notre-Dame-de-la-Jeunesse et l'École élémentaire catholique Saint-Antoine, y compris les prévisions des inscriptions, les données d'utilisation, les conditions des installations et l'impact sur les programmes et services destinés aux élèves. Ce **premier rapport de l'administration du Csc MonAvenir** présenté au Conseil scolaire est disponible pour lecture sur le site web du conseil à :

<https://www.cscmonavenir.ca/wp-content/uploads/2017/09/Rapport-Initial-Examens-des-installations-Niagara-Falls.pdf> et

<https://www.cscmonavenir.ca/wp-content/uploads/2017/09/Échéancier-révisé.pdf>

Le CSC MonAvenir est engagé à la mise en œuvre d'un processus d'examen des installations ouvert et transparent. Conformément au calendrier présenté dans la Directive administrative du Conseil et la Ligne directrice relative à l'examen portant sur les installations destinées aux élèves du ministère de l'Éducation, une session publique est prévue pour le 24 octobre 2017 à 19 h à la **Légion canadienne royale, Filiale 479 située au 5603 rue Spring à Niagara Falls**. Une invitation à cette rencontre est en pièce jointe à cette lettre.

Tout au long du processus, des informations seront disponibles sur le site web du conseil et une adresse courriel exameninstallationsniagara@cscmonavenir.ca a été créée pour recevoir les questions et les commentaires de nos communautés pendant cet examen des installations modifiées.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.



André Blais
Directeur de l'éducation

- c. c. Melinda Chartrand, conseillère scolaire pour la région de Lincoln-Niagara
Suzanne Iskander, surintendante de l'éducation
Anik Gagnon, surintendante de l'éducation
Marquis Charrette, directeur, ÉÉC Notre-Dame-de-la-Jeunesse
Marcel St-Onge, directeur, ÉÉC Saint-Antoine
Albert Aazouz, directeur du Service des ressources matérielles

Pièce jointe : invitation – session publique du 24 octobre 2017